Première Année. - N° 4. Le Numéro : 25 centimes. 4 Août 1911.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an. 12 50

Directeur : Ch. LE FRAPER
Rédaction et Administration
9, rue des Petites-Ecuries, PARIS

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16 rue Grange-Batelière. Paris — Tél : 130 80

Les Meilleures Vues

LES

Meilleures Marques

du Monde entier

PLUS DE 4.000 MÈTRES

de Vues nouvelles chaque semaine

*L'Agence Générale Cinématographique ne dépendant d'*aucun fabricant *ni d'*aucun groupe de fabricants, *n'achète que*

LES PLUS BELLES VUES

qui soient présentées par tous les Fabricants de la France et de l'étranger

A.S.K.L. A.S.K.L. A.S.K.L. A.S.K.L.

Société "CINÈS"

Capital 3.750.000 francs entièrement versés

PROGRAMME Numéro 2

LE MAURE DE L'ALPUJARRA (d'après le drame de Calderon de la Barca).	307	mètres env.
LA RUSE DU PETIT JACQUES	167	—
INNOCENCE RÉCOMPENSÉE	188	—
TONTOLINI APPREND A DANSER	180	—
UN MONSIEUR QUI TOUCHE A TOUT	135	—
EXERCICE DES POMPIERS A SAINT-PÉTERSBOURG	134	—

11, RUE SAINT-AUGUSTIN, 11

Téléphone : 218-53 **PARIS** **Adr. télégr. : CINÈS-PARIS**

LES FILMS SONT VISIBLES LES SAMEDIS ET LUNDIS A 4 HEURES

NORDISK FILMS

FRANCE - BELGIQUE - EXPORTATION

Agent Général : **LOUIS AUBERT**

40, Boulevard Bonne-Nouvelle, 40, PARIS

TELEPHONE 303-91 **ADRESSE TELEGR. AUBERFILM-PARIS**

LA

Maison Louis AUBERT

TOUS LES EXPLOITANTS LE SAVENT

FAIT

LA LOCATION DIRECTE

DE TOUS LES

FILMS DES ÉDITEURS DU MONDE ENTIER

Cinès
Vitagraph et Cie
Ambrosio
Nordisk
Itala
Eclipse
Edison
Auteurs
Biograph
Selig
Lux
Milano
Bison
Raliance
Raleigh et Robert
Eclair

40, Boulevard Bonne-Nouvelle — PARIS

Téléphone 303-91 Adresse Télégraphique : AUBERFILM-PARIS

Première Année. - N° 4. Le Numéro : 25 centimes. 4 Août 1911.

BIBLIOTHÈQUE IDHEC PARIS

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an. 12 50

Directeur : Ch. LE FRAPER
Rédaction et Administration
9, rue des Petites-Ecuries, PARIS

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

Bravo !!

Nous sommes heureux de féliciter, ici même, MM. les Membres du Groupe des Acheteurs Parisiens, de leur attitude énergique et nous ne sommes pas moins satisfaits de remercier MM. les Représentants des Sociétés *Ambrosio*, *Eclair*, *Itala* et *Vitagraph* de la détermination raisonnable qu'ils ont su prendre en se ralliant à la décision générale.

Ce fut lundi dernier une belle, une agréable journée. Réunis dans un beau mouvement de solidarité, MM. les Editeurs, répondant, comme il convient, à des Commerçants conscients et soucieux de leurs intérêts, à la déclaration du Groupe des Acheteurs, avaient envoyé leurs nouveautés au *Consortium Cinéma*.

Et ma foi! nous devons avouer qu'ils ne furent pas mal inspirés. D'abord les acheteurs (loueurs et exploitants) étaient venus au grand complet. Et puis, toutes les vues furent admirablement projetées par un opérateur habile, dans la fraîcheur réconfortante et inattendue d'une salle exceptionnellement aérée, bien que située au sous-sol.

M. Rigueyras, le directeur du *Consortium*, fut un hôte charmant, plein d'amabilité, et les exploitants installés un peu au hasard, en groupes sympathiques, pûrent apprécier sans fatigue, un choix de vues particulièrement remarquables et s'en fûrent enchantés,

La journée de mardi ne fut pas moins agréable et nous nous faisons un devoir de le noter. Elle finit fort tard, mais elle ne parût pas longue, car elle fut égayée par un essaim de jolies femmes dont les gracieuses toilettes garnissaient, ma foi, fort élégamment, les fauteuils d'orchestre.

Pendant ces deux journées, ou mieux ces deux après-midi, MM. les Editeurs nous ont soumis près de 8.100 mètres de films, environ quarante-cinq vues variées entre lesquelles nous remarquons dix comiques, treize drames, cinq vues plein air, une vue scientifique et un lot important de féeries, fantaisies ou vues sentimentales.

Si nous ajoutons que dans un programme aussi copieux, l'acheteur le plus grincheux, le plus difficile peut se satisfaire, nous ne surprendrons personne et chacun comprendra pourquoi les habitues du *Consortium* se soucient si peu des Pathé et Gaumont où ils ne vont plus que pour établir une comparaison, rarement à leur avantage, entre ces sociétés endormies sur leurs lauriers et la jeune génération laborieuse des nouveaux éditeurs.

Nous voici donc complètement d'accord, et solidement groupés. D'un côté, le peloton au grand complet des Editeurs de films, d'autre part, le Groupe des Acheteurs et des Exploitants.

Nous espérons que chacun saura apprécier les effets bienfaisants et la force d'un tel groupement, et nous sommes persuadés que d'ici pas longtemps, nous n'aurons à déplorer la plus petite scission.

Aussi, nous croyons que le moment est venu d'aborder certaines questions d'un ordre financier, certaines questions délicates auxquelles tout le monde pense tout bas et que personne n'ose soulever nettement. *Le Courrier* dont chacun connaît le franc parler et l'indépendance tient à honneur d'être le premier à poser la question.

Depuis que les éditeurs ont pris la décision de choisir pour montrer leurs nouveautés, un établissement central où tous les acheteurs se rencontrent d'un commun accord une fois ou deux par semaine, les acheteurs ont régulièrement soldé, par une cotisation de 20 sous par tête, les frais nécessités par la projection des divers programmes.

Il nous semble qu'il serait équitable de répartir ces frais, non seulement sur les acheteurs mais, aussi sur les vendeurs, en l'espèce les éditeurs, qui restent malgré tout, les principaux intéressés.

Nous avons songé qu'ils pourraient être taxés d'un petit droit proportionnel au métrage projeté, par exemple de 0 fr. 50 les cent mètres.

S'il existait une Chambre Syndicale des Editeurs, nous pourrions en discuter avec elle, mais comme il n'existe dans notre corporation, aucune organisation, nous nous trouvons dans l'obligation, dans l'intérêt de tous, de poser publiquement la question. Nous serions heureux, tous nos lecteurs pensent certainement comme nous, si de la Tribune du *Courrier*, notre voix prenait assez de force pour être entendue. Ceci permettrait de réduire la quote-part des acheteurs, puisque *Le quantum* des frais serait réparti sur un plus grand nombre de têtes.

Il ne s'agit pas de faire une opération commerciale mais de payer une facture de frais indispensables. A savoir : location de salle, lumière, opérateur, personnel, etc. Nous sommes persuadés qu'en soulevant la question, nous la résolvons, et qu'une solution interviendra d'ici lundi prochain. En tous cas, nous le souhaitons et nous ferons l'impossible pour y arriver.

Ch. Le Fraper.

" LE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE " est COMPLÈTEMENT INDÉPENDANT.

Il ne " SAIT PAS TOUT " mais il dit " TOUT CE QU'IL SAIT ". Il n'a ni " FIL SPÉCIAL " ni " FIL A LA PATTE ".

Amis lecteurs, envoyez-lui des INFORMATIONS, alimentez-le de NOUVELLES ORIGINALES, soumettez-lui vos REVENDICATIONS, VOS IDÉES, il publiera les unes, étudiera les autres.

LA MUSIQUE AU CINÉMA

La question de la musique au Cinéma passe à l'état d'actualité. Nous nous félicitons de l'avoir ébauchée dans notre numéro du 20 courant et nous sommes ravis de constater que notre excellent confrère Dureau du *Ciné-Journal*, homme d'un goût éclairé, traite à son tour, le même sujet dans son article de tête du 29 juillet. Si sur la question des « Grands Films » l'ami Le Fraper est d'un avis différent de celui de Dureau, la question musicale nous trouvera également divisés. De là naîtront d'amicales discussions qui feront jaillir la lumière pour tous.

Pourquoi les éditeurs qui dépensent pour la fabrication d'un film artistique des billets de mille francs, ont-ils la maladresse (je ne puis employer d'autre expression) de négliger la partition musicale devant accompagner leur œuvre? Raison d'économie, dira-t-on. Une petite partition de musique, même composée par un musicien de valeur, ne coûterait guère (orchestration et impression comprises) plus de trois à quatre cents francs environ. Ce serait évidemment quelques billets de cent à ajouter aux billets de mille déjà dépensés, mais l'œuvre serait accompagnée au lieu d'être massacrée, musicalement parlant.

Les éditeurs trouveraient dans ce surcroît de dépense infime, une source de bénéfices dont ils se privent. Ils pourraient vendre en même temps que le film la partition musicale. En mettant au bas mot le prix de la musique à 2 fr. 50 ou 3 francs l'exemplaire, on peut se rendre compte des sommes d'argent que les éditeurs laissent perdre en négligeant la question musicale, surtout si un succès de musique venait à se greffer sur la publication d'un film.

Comment pourra-t-on jamais remplacer une œuvre de musique pensée sur un sujet, écrite et composée dans le silence du cabinet, par une improvisation plus ou moins bien trouvée sur un modeste piano. Peu de pianistes sont improvisateurs. L'improvisation est un don absolument spécial dont les artistes même les plus grands, ne jouissent pas tous.

Le cerveau humain ne peut être comparé à un robinet qui donne toujours de l'eau. Le lundi l'improvisateur même doué, pourra improviser un chef-d'œuvre, mais le mardi il improvisera une suite de notes plus ou moins mal venues, avec des accords mal harmonisés, le tout s'enchaînant idiotement et s'appliquant très mal, au sujet du film qui se déroule.

On ne compose pas de la musique comme on fabrique des semelles de souliers! Il faut que l'inspiration vienne pour réussir à composer quelque chose de convenable. La meilleure preuve en est qu'à égalité de talent, des compositeurs pourront réussir, là où d'autres ne produiront qu'une œuvre quelconque et banale. Les éditeurs de films qui sont en lutte les uns avec les autres ont intérêt à développer le plus possible le champ artistique du cinéma. La maison d'édition qui osera la première se lancer dans cette voie, attirera à elle les exploitants désireux de mieux faire que leurs voisins.

Le public bon enfant ne dit rien. Il souffre en silence. Il souffre même tellement que beaucoup, passionnés pour le Cinéma enverraient au diable, s'ils le pouvaient, tous les musiciens et toute la musique qu'ils sont obligés d'entendre. Une expression triviale que le lecteur nous excusera de citer « cela vient comme des cheveux sur la soupe » ne pourra pas mieux rendre ni mieux faire comprendre les horreurs musicales qui accompagnent trop souvent les admirables films pour lesquels on a tant travaillé et qui émerveillent à juste droit les yeux d'un public enthousiasmé.

Le Courrier Cinématographique disant toujours la vérité dans l'intérêt de ses lecteurs et voulant leur rendre service avant tout, conseille à messieurs les éditeurs désireux de posséder des partitions musicales bien faites et s'adaptant d'une façon adéquate aux films, de prendre dans leurs maisons, un professionnel de valeur, compositeur ou non, mais avant tout artiste d'âme, capable (une fois le film complètement tiré) de voir quel sens musical se dégage du spectacle et les grandes lignes de la composition musicale à faire. Alors seulement le travail du compositeur pourra s'effectuer avec intelligence, art et chances de succès.

Un avisé commerçant, merveilleux cinématographiste, peut très bien ne pas posséder la faculté qui permet de voir le beau musical à appliquer au beau cinématographique. Seul, l'artiste possédera cette faculté et traduira ce qu'il ressent. Pour ma part, si je vibre tant sur cet important sujet de la musique au Cinéma, c'est que j'ai passé ma vie à apprendre où résidait le beau et à le créer, soit dans mes études au Conservatoire avec des maîtres éminents, soit en forgeant non pas le fer, mais la note.

Je voyais dernièrement dans un de nos plus beaux cinémas de Paris un défilé de l'armée anglaise, marchant devant son Roi. La musique qui accompagnait cette marche guerrière était le « God save the Queen » une prière « Dieu sauve la reine! ». Quel était le maladroit qui avait pu commettre une pareille faute de goût?

Ces soldats anglais devaient défiler sur une marche militaire, non « Sambre-et-Meuse », mais sur des airs militaires anglais spéciaux. Le spectateur voyait alors un film complètement artistique. Au plaisir des yeux, venait s'ajouter le régal de l'oreille. Le public ravi ne cessait d'affluer, de remplir la caisse de l'exploitant, et mon rêve d'artiste était réalisé !

Mon vœu le plus cher serait d'avoir convaincu mes lecteurs et *Le Courrier Cinématographique* leur dit bien haut à tous : « Pour l'Art et vers le Beau, toujours, toujours. »

Henri Leissus.

Tribune libre

Cher Monsieur le Fraper

Les quelques lignes que vous consacrez à la tribune professionnelle *dans le premier numéro du* Courrier Cinématographique, *sont fort intéressantes et l'idée que vous émettez est excellente.*

Personne d'ailleurs, parmi vos lecteurs exploitants et opérateurs, ne niera l'utilité, je dirais même la nécessité d'un groupement d'opérateurs, sérieux, honnêtes et capables, s'entend. Cependant toutes les tentatives faites jusqu'à présent, dans ce but, ont lamentablement échouées, et cela pour plusieurs raisons, dont les principales sont, à mon humble avis. 1° Le nom de Syndicat, *qui fait fortement hésiter les uns à se grouper sous sa bannière, les autres à s'adresser à un tel groupement. 2°* Les cotisations *que ne règlent que très irrégulièrement ceux qui travaillent et bien rarement ceux qui sont sans emploi. 3° L'existence au sein des groupements, d'un* conseil d'administration : *Président, vice-président, secrétaire, etc., souvent incriminé à tort ou à raison par les éternels mécontents et les esprits versatiles.*

Alors que faut-il à un groupement d'individus de même profession, pour recruter le plus de membres possibles, vivre et prospérer? Par expérience, je réponds :

Proscrire absolument le nom de Syndicat, *aussi dangereux à porter à notre époque que les titres de noblesse en 1789.*

Suppression radicale des cotisations.

Suppression non moins nécessaire du Conseil d'administration. *Mais, me direz-vous,* qui *offrira le local lieu d'élection du Siège Social d'un aussi idéal groupement, paiera les différents frais indispensables et dirigera ce même groupement?*

C'est à vous, cher monsieur Le Fraper, d'y répondre en surmontant la difficulté. Vous prouverez ainsi que lorsqu'il s'agit de soutenir l'intérêt général, il est encore des hommes susceptibles, non pas seulement de faire entendre la bonne parole, *ce qui est bien, mais aussi d'y joindre le* beau geste, *ce qui est infiniment mieux et surtout plus généreux.*

Bien cordialement vôtre

JEAN MARIANI.

N.-B. — Mais cher M. Le Fraper, d'où venez vous donc? Sans doute d'excursionner dans l'Enfer de la Milano *ou* d'Hélios, *pour ignorer ce que deviennent ou ce que sont devenus nos* Syndicats. *Permettez-moi de vous l'apprendre.* Le Syndicat Français des exploitants du Cinématographe *existe toujours grâce à quelques-uns de ses membres qui ont de la volonté, de l'énergie et de la persévérance dans les idées. Mais il est à craindre que leur bonne volonté ne se décourage des efforts répétés qu'ils font et qui restent le plus souvent stériles.*

Le Syndicat des loueurs de films *a vécu quelques 24 heures, et depuis belle lurette n'est plus qu'un souvenir.*

Le Syndicat des opérateurs, *n'existe plus également, mais depuis peu.*

Quant à l'Association Française du Cinématographe, *elle s'inspire sans doute des vers de notre bon La Fontaine, et pour* vivre heureuse, vit cachée.

Encore vôtre MARIANI.

* * *

Certes ! Voici une lettre qui arrive à son heure. Elle nous apporte l'idée heureuse d'une *Amicale* qui germera, nous en sommes persuadés. Elle nous apporte encore des tuyaux précieux et inédits sur nos sociétés cinématographiques et nous serions fort navrés de ne point la publier *in extenso*. Malheureusement, notre journal étant sous presse, nous n'avons plus le temps de la commenter comme il convient. Nous pouvons à peine remercier bien confraternellement notre excellent camarade Mariani de la confiance qu'il nous témoigne, nous lui disons :

Ne vous inquiétez pas : *Le Courrier Cinématographique* paiera tous les frais de *l'Amicale* ;

Il vous offre dans ses bureaux, si vous voulez lui faire le plaisir de l'accepter, l'hospitalité la plus cordiale, il vous ouvre ses colonnes et vous prie d'en user.

Quant à l'organisation générale d'un tel groupement dont il admire déjà le principe, il se réserve d'en discuter prochainement avec vous, avec tous les camarades, et vous dit : A vendredi prochain.

C. L.

INVENTIONS NOUVELLES

dont les titres ont été publiés par le gouvernement Belge du 28 Juin au 8 Juillet 1911

Dispositif pour écrire à distance, 234.941, Schnürer (E.M.) à Berlin Grunenwald (Allemagne) à Hagenstrasse 16.

Perfectionnements aux appareils photographiques à magasin, 234 869, Mandel (M) et Mandel (L), à Chicago (E.U d'A.) Congress et Lafin streets.

Perfectionnements aux appareils de prise et de projection de photographies animées ou fixes, 235.328, Mackay (T.C) et Thomas (C.C) à Cresford, Glam Alyn et Wallassey (Angleterre), Liscard 2, Beach Bank aéenue.

Procédé de production de négatifs photographiques combinés, 234.896, Feilner (J.B) à Pocking (Allemagne).

Photomètre à selenium, 234.686, Gesellschaft für elektro, technische Industrie m. b. H., à Berlin.

Enregistreur et reproducteur pour la vision directe, après renversement de l'appareil, d'images cinématographiques en spirale, 234.787, Allais (E) à Paris, boulevard Voltaire, 22.

Livre ou cahier avec images cinématographiques, 235.066, Schulze (R) à Leipzig (Allemagne) à Arndtstrasse 35.

Dispositif d'écran mobile et réglage pour l'obtention des nuages sur le fond du ciel en photographie ou cinématographie, 234.712, Sabatier (P.A) à Pantin (France), rue Hoche, 52.

Dispositif pour permettre le renversement des appareils cinématographiques à projection autour de l'axe de l'objet, 234.679, Rossie (C) à Turin (Italie), Corso Vittorio Emanuel II, 78.

Cinématographe dramatique, opératique, épisodique et descriptif à paroles visibles et à texte réellement parlé, 235.023, Mouis (J.J) à Châlon-sur-Saône (France).

Procédé et dispositif perfectionnés pour nettoyer les films cinématographiques et autres, 234.845, Scaborne (A.B) à Hammersmith (Angleterre), College street 3.

Phonographe en forme de caisse, 234.730, Hegeler (H) à Oldenbourg (Allemagne).

Perfectionnements à l'acoustique des machines parlantes, 234.749, Wilcken (A) et Wilcken (R) à Paris, avenue de la République, 44.

Dispositif applicable aux phonographes et gramophones à disques pour doubler la puissance de rendement de ces appareils, 235 099, Fontanon (A) à Paris.

Communiqué par l'agence des Brevets et marques de fabrique, Jacques Gevers et Cie, 7[illegible], rue Saint-Jean, Anvers.

Editeurs, Exploitants, Loueurs, Artistes, Opérateurs,

Si vous voulez être au courant de tout ce qui se passe dans la Cinématographie ;

Si vous tenez à savoir tout ce qui se fait ou se dit ;

Si vous vous intéressez aux affaires générales traitées dans la corporation ;

Abonnez-vous au **Courrier Cinématographique.**

EXPLOITANTS !

DEMANDEZ CHAQUE SEMAINE

Le Film sensationnel

DE

PHAROS-FILM

MARQUE DÉPOSEE

Seuls agents pour la France et la Belgique

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière, 16 — PARIS

EXPLOITANTS !

A partir du 1er Septembre

LE FILM DES AUTEURS

Recommencera à publier chaque semaine

UNE VUE COMIQUE

vraiment comique

et de la même qualité que celles qui ont triomphé la saison dernière :

La Belle-Mère du Sergent de Ville

La Grève des Midinettes

Madame Durand au Skaking

etc., etc.

Seuls concessionnaires pour la France

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière — PARIS

SUR L'ÉCRAN

Sauvés !

Depuis que les fortes chaleurs sévissent sur Paris, nos exploitants essayent par tous les moyens d'enrayer la chute des recettes et s'escriment en même temps à provoquer celle des frais généraux, de manière à conserver un juste équilibre.

Tout le monde peine, et personne n'encaisse. Heureusement, l'homme providentiel, le Bonaparte du Cinéma, M. Gaumont est là. Il veille sur son bon peuple, et avant d'entrer à l'Académie des sciences, il veut lui laisser un souvenir impérissable de ses bienfaits.

Voici qu'il annonce dans sa lettre du 29 juillet le résultat de ses travaux.

Il a fait un film, un véritable chef-d'œuvre, dont l'apparition (c'est lui qui parle) créera une révolution mondiale...

Et quel film ?

Un film sensationnel, un film tout en or, posé par des artistes admirables,(que nous applaudissons déjà depuis trois ans dans tous les rôles possibles et dans toutes les vues); nous voulons nommer LA TARE.

Et bonheur inespéré, *Il* a décidé de prêter le dit film aux exploitants malheureux. Par pure philanthropie, il le loue, une misère, 2 francs le mètre et cet admirable chef-d'œuvre n'a que 900 mètres.....

Après tout cela ne fait que 1800 francs et l'on possède pour quinze jours, un *film* en or.

Qu'est-ce qui n'a pas sa... Tiare, non, sa Tare? Voyons MM. les exploitants, ne perdez pas de temps en palabres inutiles, cessez de discuter, allez vous faire inscrire puisqu'on vous dit qu'il n'y aura qu'un élu dans chaque zône. Et d'abord ! Etes-vous dans la zône?

Vérifiez vite, mais pour Dieu hâtez-vous, vous allez rater la fortune.

Après les Films Parlants, l'ascension à l'Hippodrome, le Ciné en couleurs, il ne manque plus à notre grand Gaumont national que la rosette de la Légion d'honneur.

Nous le recommandons, à l'occasion du lancement de la Tare, au grand Chancelier ainsi que son inséparable ami Charles Pathé. Il est vrai que Pathé a déjà les municipaux du Cirque d'Hiver, tandis que notre Edison Français n'a que les chasseurs de l'Olympia.

C'est triste quand on cache dans sa lanterne le petit chapeau d'un Bonaparte Cinématographique.

*
* *

Déplacements.

M. Lallement est rentré de villégiature mardi dernier. Il était allé passer une quinzaine à Sainte-Marguerite près Dieppe. Nous l'avons vu à son retour, il était frais et dispos. Il est vrai qu'il arrive du bord de la mer....

Aperçu rue des Augustins, M. Monat, l'agent général à Lille, de l'Union des Grands Editeurs de Films. Il avait très chaud.

*
* *

Phono et Cinéma.

On a inauguré récemment à la Sorbonne le musée du phonographe.

Il serait temps de constituer maintenant, le musée du cinématographe, qui permettrait de conserver pour la postérité la vue exacte de tant de faits intéressants?

Qui donc prendra cette initiative ?

Un Concours

Les *Amis de Paris* ont décidé d'ouvrir, entre tous les amateurs photographes de France, des concours de photographies destinées à illustrer le bulletin de cette très intéressante association.

Ces concours sont mensuels. Ils sont dotés d'une série de prix. Les épreuves récompensées seront exposées dans les salons de l'association et s'il y a lieu publiées dans le *Bulletin*. Leurs auteurs feront à leur tour partie des prochains jurys.

Le *Bulletin* n° 3, publie tous les détails utiles et le secrétaire de l'association, se tient au siège social, 167, rue Montmartre, à l'entière disposition des candidats pour tous renseignements complémentaires.

*
* *

Une Société nouvelle.

La Société Lumière et ses fils et la Société J. Jougla se sont réunies, par voie de fusion, pour former la nouvelle société : *UNION PHOTOGRAPHIQUE INDUSTRIELLE*, établissements *Lumière* et *Jougla* réunis. Société Anonyme au capital de 6.720.000 francs. Le Siège de la nouvelle Société a été établi à Paris, 82, rue de Rivoli, avec succursale à Lyon. La Direction de la nouvelle Société a été confiée à MM. Auguste et Louis Lumière, à MM. Joseph Jougla et son fils Gaston qui, par leur collaboration, sauront maintenir et accroître la renommée universelle dont jouissent les produits des anciennes Sociétés Lumière et Jougla. La nouvelle Société conserve toutes les marques et tous les produits des sociétés fusionnées.

*
* *

Un revenant.

L'excellent artiste Max Linder, qu'une longue et grave maladie tenait éloigné de la scène depuis plusieurs mois nous donne enfin, signe de vie.

Nous détachons d'une lettre qu'il vient de nous adresser les quelques lignes rassurantes suivantes, que nous sommes heureux de faire lire à nos lecteurs :

27 juillet 1911.

. . . . . .

Excusez-moi d'être resté si longtemps sans vous répondre, car je viens de subir une nouvelle opération.

Je pars maintenant en convalescence, *mais je serai très heureux à mon retour de venir causer avec vous.*

Meilleurs sentiments.

MAX LINDER.

Allons ! Tant mieux ! Nous applaudirons encore notre ami Linder sur l'écran la saison prochaine et nous en sommes ravis.

Du " Paris-Journal "

On sait qu'en Scandinavie on s'est ému du succès des cinémas, qui abondent là-bas comme chez nous et comme partout. Des directeurs de théâtres accusent les scènes cinématographiques de leur faire une concurrence outrancière. Ils ont décidé de ne plus donner dans leurs théâtres que des pièces en un acte, afin de plaire au public attiré par la rapidité des spectacles cinématographiques.

A Paris, on fait mieux. Quelques grands organisateurs

de scènes cinématographiques ont pris le parti de s'adresser directement aux auteurs et aux poètes. Ceux-ci s'en vont les voir sur un pont d'or et tout marche à souhait. C'est ainsi qu'on peut remarquer sur les affiches des cinémas quelques-uns des noms les plus connus de nos auteurs dramatiques. Des drames de Gabrielle d'Annunzio, tirés de ses romans, sont achetés au poids de l'or. Et « le Duc de Guise », de M. Henri Lavedan, a fait le tour du monde.

Les jeunes poètes aussi, les farouches « jeunes », ne dédaignent pas non plus d'écrire des « scénarios ». On verra à la rentrée un mimodrame sensationnel que M. Ricciotto Canudo vient de terminer pour une de nos plus grandes sociétés cinématographiques, nous voulons nommer : Le Film d'Art. et qui sera mis en scène par un de nos artistes les plus aimés. D'autres « jeunes » suivront l'exemple, délaissant le théâtre de plus en plus.

Est-ce un signe des temps?

L'Opérateur.

LE CINÉMA EN CHINE

Nous lisons dans un des derniers numéros de Cinéma Revue, *le filet suivant qui nous parait de nature à intéresser nos lecteurs. C'est pourquoi nous l'empruntons à notre aimable confrère et aîné.*

Le Cinéma Revue *est un journal d'informations cinématographiques; il est adressé gratuitement à tous les directeurs et exploitants qui en font la demande, 118, rue d'Assas.*

Les Chinois témoignent un goût des plus marqués pour les exhibitions cinématographiques, chose naturelle chez un peuple curieux et attentif, dont l'esprit d'observation est très développé.

Tous ceux qui ont vécu dans ce pays ont constaté la vogue universelle des « lanternes magiques » et des « ombres chinoises », où, à côté de tableaux spéciaux, des bateleurs indigènes présentent au public des scènes de la vie courante. Ils y bafouent souvent d'une fine satyre, avec ou sans commentaires parlés, les travers nationaux, surtout ceux des fonctionnaires de toute catégorie.

Depuis l'invention des cinématographes, on a importé en Extrême-Orient de nombreux appareils de projection, ainsi que des collections de films qui sont renouvelés par des envois successifs. Les exhibitions sont faites soit d'une manière permanente, dans des locaux spéciaux aménagés *ad hoc* (il y a plusieurs de ces locaux à Tientsin), soit dans les installations de fortune, de professionnels en résidence ou nomades. L'industrie française est représentée presque exclusivement par la maison Pathé frères.

On est frappé du peu de parti que nos nationaux tirent de ce genre d'exhibitions qui pourraient, au contraire, être exploitées dans un but d'intérêt général.

Le public chinois, comme le public européen, préfère de beaucoup les scènes de la vie réelle aux tableaux truqués.

En ce qui concerne ces derniers tableaux, les impresarios étrangers, japonais et allemands notamment, ne se bornent pas, comme les nôtres, au choix de farces plus ou moins simples, mais ils représentent le plus souvent des revues, des manœuvres, des batailles, des épisodes de guerres, des spectacles de rues destinés à frapper l'imagination et à provoquer les commentaires admiratifs.

Sans abuser du genre, nos industriels pourraient, en tous cas, en user, non point par des procédés factices, mais en préparant des films au cours de solennités militaires, de fêtes nationales, de réunions sportives, d'aviation, d'aérostation ou autres par exemple.

Les représentations des désastreuses inondations du début de 1910, ont eu le plus grand succès connu à Tientsin.

Il est une autre observation à faire. La maison Pathé a, il y a quelque temps, envoyé à ses agents dans cette ville, des collections de films où l'on voit au travail des ouvriers indigènes de la haute Egypte, briquetiers, chameliers-transporteurs, bijoutiers, etc. Il est plus que certain que le public s'intéresserait à ces spectacles de travaux.

Ce serait là une réclame de bon aloi qu'on s'étonne de n'avoir point encore vu utiliser pratiquement et que les albums photographiques, consultés rarement par ceux à qui on les envoie, ne remplacent pas.

Les manufactures, les établissements industriels de toute nature, soucieux de trouver des commandes et des débouchés, pourraient fort bien s'entendre avec les maisons qui exploitent les cinématographes, en vue de vulgariser leurs produits ou de faire connaître leurs maisons.

Il est bon de faire remarquer que les exhibitions cinématographiques faites par les Japonais notamment n'ont pas lieu d'ordinaire sur les concessions étrangères en Chine mais dans l'intérieur des villes, où elles sont, à moins de frais, à la portée d'un public plus nombreux.

Gaston Kahn, *Consul de France.*

Cinématografia Italiana ed Estera

Organe Professionnel bi-mensuel

du Cinématographe, du Phonographe et des Industries qui s'y rattachent

Directeur : Professeur G.-I. FABBRI

TURIN (Italie) **Via Cumiana, 31**

Prix de l'Abonnement . . . . . 8 francs

La *Cinématographie Italienne* est l'organe officiel de l'*Exposition Universelle de Turin* en 1911.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue de l'Association pour l'Instruction par l'Image

La Revue de l'Association pour l'Instruction par l'Image, organe officiel international de l'A. I. I. et des sociétés qui s'y rattachent, obtient pour sa première édition un succès qui dépasse toutes prévisions. Cette intéressante publication, dotée d'une partie illustrée autant instructive qu'artistique reçoit de toutes parts félicitations et encouragements.

Le prix actuel de la Revue est de 1 fr. 25 le numéro franco, elle est trimestrielle.

Les Membres de l'Association payant la cotisation annuelle de 3 fr. 75 pour 1911 la reçoivent gratuitement et franco et bénéficient de diverses autres faveurs.

Un numéro spécimen est envoyé franco, contre 0 fr. 75 en timbres, somme remboursable aux adhérents.

Bibliothèque de l'Image

Le service iconographique documentaire de la Revue reçoit avec reconnaissance tous dons d'images et photographies quelconque, et en tous formats. Ces documents sont destinés à composer la bibliothèque internationale de l'Image documentaire appelée à rendre d'incomparables services dans l'industrie, les arts, l'enseignement, etc... Un premier concours international de la documentation par l'Image aura lieu à une époque très rapprochée.

Messieurs les amateurs-photographes sont donc invités cordialement à nous adresser des documents imagés de toutes sortes.

Un Jury, composé d'artistes, de pédagogues, de techniciens, de professionnels, décernera des diplômes de médaille d'or, d'argent et de bronze, avec mentions spéciales pour le nombre de documents fournis.

Envois de documents et demandes de renseignements, service de la Revue, 4, Chantepoulet, Genève.

*
* *

La photographie en ballon, par G. A. Cuyer, in-18, 4 planches hors texte. Il ne peut être indifférent avec les progrès de l'aviation, de connaître comment il faut s'outiller et se disposer non seulement pour photographier dans une nacelle aérienne, mais tirer parti d'une photographie prise à grande distance, chez Ch. Mendel.

Publications légales

Société des Casinos de France

Société anonyme française.

Siège à Lyon, 35, rue de la Bourse.

Objet : L'achat, la création, la location et l'exploitation de tous casinos, music-halls, salles de spectacles, cercles, théâtres, jardins publics et de tous établissements analogues ; l'achat, la location et l'aménagement de tous immeubles nécessaires ou utiles aux entreprises de la société.

Capital : 400.000 francs en 4.000 actions de 100 francs chacune à libérer du quart lors de la souscription.

Les assemblées générales se réunissent au lieu indiqué dans les convocations.

Elles sont convoquées par un avis inséré dans un journal du siège social au moins quinze jours à l'avance pour les assemblées extraordinaires.

L'assemblée constitutive peut être convoquée deux jours à l'avance par une insertion dans un journal de Lyon ou par lettres missives adressées aux actionnaires.

En cas d'augmentation du capital les assemblées ayant à statuer sur la déclaration de souscription et sur les apports pourront être convoquées, la première deux jours seulement à l'avance et la seconde au moins cinq jours à l'avance par une insertion, dans un journal du siège social.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices il est prélevé :

1° 5 p. 100 pour la réserve légale.

2° La somme nécessaire pour payer aux actionnaires l'intérêt de 5 p. 100 l'an des versements régulièrement appelés et effectués et non encore remboursés.

Sur le surplus, il sera prélevé 10 p. 100 pour la direction et 5 p. 100 pour le conseil d'administration.

Le solde est réparti : 75 p. 100 aux actions et 23 p. 100 aux souscripteurs des 5.000 actions composant le capital social dans la proportion des actions souscrites par chacun d'eux.

Après liquidation, le bénéfice net sera réparti : 5 p. 100 au dernier conseil d'administration; 72 p. 100 aux actions ; 23 p. 100 aux souscripteurs du capital d'origine.

Le conseil d'administration a droit, en outre, à des jetons de présence et le ou les commissaires des comptes à une rémunération, jetons de présence et rémunération dont l'importance est fixée par l'assemblée générale.

Aucun bilan n'a encore été dressé.

Le fondateur :
Anthelme Stéphane Jurdan.
32, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.

*
* *

Suivant acte sous seings privés en date à Paris, du 30 juin 1911, enregistré même ville s. s. p. le 22 juillet 1911, folio 955, aux droits de 153 fr. 75.

M. André SERSILY, demeurant à Paris, avenue de Wagram, n° 171.

Et M. Marcel DELALANDE, industriel demeurant à Paris, boulevard Malesherbes n° 154.

Ont *formé* entre eux une société en nom collectif ayant pour objet la *prise et la reproduction de toutes vues et scènes destinées à la projection animée; la fabrication suivant les procédés qui viendraient à être découverts, de tous articles servant à la reproduction des dites vues; l'édition et la vente des produits de la société sous la dénomination de* **Film du Polichinelle** *et toutes opérations commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de la Société.*

La durée de la société est fixée à quinze années, du premier juillet 1911 au premier juillet 1926.

Le siège social est fixée à Paris, rue d'Amsterdam, n° 69.

La raison et la signature sociales sont :

SERSILY et DELALANDE

Les affaires de la société seront gérées et administrées par les deux associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. Ils pourront agir et contracter soit ensemble, soit séparément. Toutefois, les emprunts ne pourront être contractés qu'avec le concours des deux associés, à peine de nullité à l'égard des tiers.

Le capital social est fixé à la somme de soixante mille francs, fournie par les deux associés au moyen des apports ci-dessous énoncés :

M. SERSILY apporte à la société :

1° Le droit au bail des lieux sis à Paris, rue d'Amsterdam, n° 69.

2° La marque déposée **Film du Polichinelle**.

3° Les promesses de contrats qu'il a pu obtenir pour la vente des positifs des films.

4° Le mobilier de bureau garnissant les lieux loués.

Le tout évalué à la somme de dix mille francs.

M. DELALANDE apporte à la société.

1° Le droit au bail de l'usine et des bâtiments sis à Bois-Colombes, avenue des Belles-Vues, servant au développement des films cinématographiques.

2° Le matériel servant à la fabrication de ces films.

3° Les négatifs et les positifs de ces différents films.

Le tout évalué à la somme de vingt mille francs.

4° Et en espèces une somme de trente mille francs qui sera versée au fur et à mesure des besoins de la société.

« Deux originaux dudit acte ont été déposés à la date du 25 juil-
« let 1911, l'un au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine,
« l'autre au greffe de la Justice de Paix du 8e arrondissement de
« Paris. ».

Pour extrait :
Sersily et Delalande.

LES NOUVEAUTÉS

Le Film d'Art Location

16, rue Grange-Batelière

L'Usurpateur (drame) A..... 295 mètres

Ambrosio

Rêve d'une midinette (drame) A. et photos.... 210 mètres
L'habit blanc de Robinet (comique) A. et ph.. 99 —

Latium

Sur les bords de l'Aniene (plein air)..... 115 mètres

Milano

Passe-partout en bombe (ultra comique)..... 137 mètres

Biograph

La vendetta..... 307 mètres
Enoch Arden (1re partie) A..... 307 —
» » (2e partie) A..... 307 —

Kalem

L'amour de Matin de printemps (dr. indien) A. 305 mètres

Lubin

Un héros ou... presque (comique) A..... 113 mètres

Société Cinès

Représentant : Louis AUBERT
11, rue Saint-Augustin

Le Maure de l'Alpujarra (drame) A..... 307 mètres
Ruse du petit Jacques (comédie) A..... 167 —
Innocence récompensée (drame pathétique) A. 188 —
Tontolini apprend à danser (comique)..... 180 —
Un Monsieur qui touche à tout (comique).... 135 —
Exercices de pompiers à St-Pétersbourg (doc.). 114 —

Eclair

POUR PARAITRE LE 10 AOUT

Les mains (dr. de M. Jules Granier) A.C.A.D. 240 mètres
Le fauteuil automobile (comique)..... 103 —
Le vœu..... 190 —
Prague (plein air)..... 89 —

POUR PARAITRE LE 17 AOUT

L'heureuse métamorphose (comédie) A..... 246 mètres
Comment le Cinéma se défend contre la grève. 110 —
Les tribulations d'un huissier (comique)..... 115 —
La vallée de l'Albula (plein air)..... 78 —

Eclipse-Radios

La petite fermière (sentimentale)..... 204 mètres
Arthème Dupin s'amuse (comique)..... 152 —
La vallée du Vercors (pl. air)..... 97 —
Le cauchemar de Gilles (comiq. à transform.). 106 —

Edison

L'amante (drame) A..... 296 mètres
La nièce et le choriste (comédie)..... 274 —

Itala

L'Angélus (drame) A..... 198 mètres
Toto sans eau (comique) A..... 151 —

Bison

Amour qui tue (drame) A..... 305 mètres

Reliance

Un mariage dans le World-West (drame) A... 287 mètres

Lux

Patouillard a mangé du homard (comique)..... 107 mètres
L'électricité statique aux rayons X (scientif.). 132 —
Jim Crow (drame documentaire) A..... 281 —

Nordisk Films

Filiale de Paris
Représentant : Louis AUBERT
40, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Journal des dames (comédie)..... 328 mètres
Barcelone (pl. air)..... 99 —

Selig

Terrible épreuve d'amitié (drame) A..... 300 mètres

Raleigh et Robert

Berne (pl. air) Pasquali..... 94 —
Le chloroforme (drame) Pasquali..... 360 —

LIVRABLE LE 17 AOUT

Col de Majola (pl. air) Pasquali..... 105 —
Automobile n° 233 (drame) Pasquali..... 285 —
Fêtes Equestres en Caucase (pl. air)..... 93 —

En location :
Grand combat de boxe Jeffries Johnson
Le match de boxe Sam Mac Vea-Sam Langford.

Vitagraph

LA SEMAINE PROCHAINE

La commère impossible (comédie) A..... 304 mètres
Blanchette et Noiraude (romantique) A..... 287 —
La prêtresse de Vesta (drame antique) A..... 250 —

Les maisons d'éditions précitées présentent leurs nouveautés tous les lundis et tous les mardis à partir de deux heures au *Consortium Cinéma*, 18, rue du faubourg du Temple.

Pathé Frères

PROGRAMME N° 26

Par respect de l'enfant S.C.A.G.L. sc. dram.. 295 mètres
La Fin d'un joueur (drame)..... 230 —
L'amour est aux audacieux (scène comique).. 155 —
Les bottes de Kouba S.C.A.G.L. (scène bulgare de M. Louis Mauzin)..... 195 —
Léontine enfant terrible (comique)..... 125 —
Zigolo veut faire du dressage (scène comique). 155 —
Une maison bien gardée (vue comique)..... 185 —
Fabrication du charbon de bois en Bretagne, (industrie)..... 100 —
Comment naissent, vivent et meurent les plantes (vulgarisation scientifique)..... 140 —
Radgrune S.A.P.F. (scène de M. de Morlhon). 310 —
La fille du squatter (sc. dram. coloris)..... 125 —
Les sports en Indo-Chine (plein air coloris)... 135 —

Gaumont

PROGRAMME N° 34

Sur la jolie rivière (drame) A..... 230 mètres
Une aventure de massacraille (comédie A. c.)..... 250 —
Mieux vaut douceur (sentimental) Agr..... 250 —
Les héritiers (drame) Agr..... 250 —
Un gendre inattendu (comédie)..... 195 —
Amour de vieille fille (sentimental) Agr..... 250 —
Position délicate d'un cambrioleur (comique). 205 —
Entrevaux (panorama)..... 95 —

Gaumont, Pathé frères, présentent leurs nouveautés dans leurs salles de projections respectives.

Pour être publiés, les programmes doivent nous parvenir le mardi dans la journée ou le mercredi matin à la 1re distribution.

Courrier Ciné-Photographique

Notre courrier photographique ne faisant pas un cours théorique, n'aura pas une continuité régulière de chapitres. On y trouvera surtout des indications, des formules toujours essayées par nous, des tours de mains acquis par une longue expérience, enfin des extraits de livres ou brochures récemment parus, et qui nous auront semblé devoir intéresser nos lecteurs, cinématographistes ou photographes.

Soins à donner aux objectifs aussi bien pour la prise de vue que pour la projection

Les lentilles des objectifs doivent être tenues parfaitement propres, et essuyées avec grande précaution. Tout d'abord, il est essentiel que les opérateurs n'oublient jamais de mettre le ou les bouchons, lorsque l'appareil n'est pas en service. Ils éviteront ainsi le dépôt de la poussière qui s'attache aux faces externes des lentilles. Je sais par expérience que cette précaution si simple est souvent négligée par des opérateurs insouciants ou pressés de partir après une fatigante séance de projection.

Avant chaque séance, il sera utile de passer légèrement un blaireau très doux sur les faces antérieure et postérieure de l'objectif. Une fois par mois, après avoir passé le blaireau et essuyé légèrement avec un vieux chiffon propre et très souple, humecter d'alcool, et réessuyer au chiffon souple...

Certaines exploitations n'ont pas d'objectif spécial pour projections Cinéma, mais un objectif avec fente permettant l'introduction d'un diaphragme. Par cette fente la poussière s'introduit dans l'intérieur et il est alors nécessaire de dévisser quelquefois les lentilles, pour leur donner les soins indiqués ci-dessus.

L'optique actuelle fournit des objectifs très lumineux, mais dont le verre tendre se raye facilement. Si par un service prolongé, ou un essuyage sans précaution, les lentilles venaient à se dépolir ne fût-ce que très légèrement, il faudrait, sans tarder, confier l'objectif à l'opticien, pour un repolissage.

BREZINSKI.

PETIT COURRIER

Nous recevons depuis notre naissance de nombreuses demandes de renseignements. On nous écrit des quatre coins du monde, mais si jusqu'à ce jour nous avons pu répondre par lettre, notre dactylo surmenée, nous oblige à prendre un autre système plus rapide et plus efficace. C'est pourquoi, à dater de ce numéro, nous répondrons aux questions d'un ordre général, par la voie de notre journal. Dans la rubrique ci-dessous que nous créons à cet effet, nos lecteurs trouveront réponse à tout ce qu'ils nous demanderont, et quand nous ne pourrons pas solutionner nous-mêmes les problèmes qu'on nous posera, nous saurons trouver parmi nos collaborateurs l'autorité compétente.

Dans tous les cas, nos lecteurs peuvent continuer de s'adresser à nous sans aucune arrière-pensée. Ils nous trouveront toujours heureux de leur rendre service et tout dévoués à leurs ordres.

Prière à MM. les correspondants de nous envoyer les adresses de tous les Cinémas de leur région.

L. 52., Marseille. Vos films sont détériorés dites-vous après avoir passé dans votre projecteur? Ne vous serviriez-vous pas, par hasard d'un appareil Gaumont?

M. Albert M., Melun. Oui! vous pouvez faire d'excellents programmes sans vous adresser aux Société Pathé et Gaumont. Il y a à Paris assez de loueurs pour que vous n'ayez que l'embarras du choix.

M. M. H., Toulouse. Adressez-vous à notre représentant.

Correspondant 1052, Tunis. Nous pouvons vous mettre en rapport avec un de nos amis qui vous organisera à forfait vos spectacles. Nous ne nous en occupons pas autrement.

M. B., Nantes. Depuis lundi dernier tous les éditeurs passent leurs nouveautés au *Consortium Cinéma*, rue du faub. du Temple. Quand vous viendrez à Paris, vous y verrez toute la production de la semaine.

M. D. 45, Montpellier. Nous passons votre lettre à notre ami Henri Leissus. C'est lui qui s'occupe de la partie artistique et musicale du *Courrier*.

M. Emile R., Avignon. Quand vous serez décidé à commencer votre exploitation vous nous l'écrirez. Le volume de Rosen est fort intéressant. Faut-il vous l'envoyer.

M. S. S., Oran. Non! La *Société Kinémacolor* n'est pas encore constituée. Nous ne savons pas où elle en est, mais si vous désirez des coloris intéressants nous pourrons vous en procurer.

M. L. D., Paris. Voyez M. Brémont, 14, rue Poissonnière. Il peut vous fournir tout ce que vous demanderez et à bon compte.

M. B. L., Bordeaux. Le tout dernier sorti. C'est *L'Usurpateur*. On en dit beaucoup de bien, mais nous ne l'avons pas vu. En général les *Films d'Art* sont très appréciés du public. Ils font souvent recette.

M. D. B..., Paris. Nous traiterons la question de *La Tare* dans notre prochain numéro. Comme vous, nous trouvons ridicule ces combinaisons financières et nous ne croyons pas qu'à ce prix de 1.800 francs, la Maison Gaumont trouve preneur. Il n'y a pas à Paris, surtout en cette saison, un ciné capable de surcharger son budget d'un excédent de dépense aussi considérable. Réfléchissez avant de traiter.

HENRI LEISSUS
ÉDITEUR DE MUSIQUE
9, rue des Petites Écuries. — PARIS

ÉDITION et IMPRESSION D'ŒUVRES MUSICALES

ORGANISATION DE CONCERTS DE SOCIÉTÉS ET SOIRÉES MONDAINES

PROGRAMMES SPÉCIAUX

Spécialités pour CINÉMATOGRAPHES

ORCHESTRES, PIANISTES, CHANTEURS et ATTRACTIONS

Traite à forfait dans les 24 heures

LES MEILLEURS RÉFERENCES ARTISTIQUES

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Saint-Denis. — Imp. A. RINCHEVAL et ses FILS, 20 *bis*, rue de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE

Le Cinématographe

SON PASSÉ — SON AVENIR

SES APPLICATIONS

PAR **F. ROSEN**

Ingénieur-Conseil

Toutes les personnes qui font de la Photographie lisent la

Photo-Revue

En vente toutes les semaines, partout

15 centimes le numéro

TRIBUNE PROFESSIONNELLE

Libre de suite M. FOLIOT, mécanicien, électricien, opérateur, travaille indistinctement sur Pathé ou Gaumont, 32, boulevard du Temple, Paris.

PETITES ANNONCES

Le Courrier Cinématographique se charge de tous travaux d'impression à très bon compte. Il peut fournir affiches, prospectus, tickets, etc., pour exploitations cinématographiques ou théâtrales. Demander les modèles et les tarifs.

A vendre automobile, 8-12 H P. 4 cylindres installée spécialement pour tournées cinéma, état de neuf, dynamo 70 volts 70 ampères. A céder de suite. S'adresser pour tous détails au *Courrier*. P.-B.

Cabine réglementaire absolument neuve, à vendre 200 francs.

Projecteur état neuf garanti à l'essai, 190 francs.

Un lot affiches diverses 120 × 160 échantillons, au *Journal*, à vendre 20 cent. pièce.

Un écran 9 × 9 Pathé frères à œillet, a servi deux fois, 3 coutures, à vendre 90 francs.

Jolies chambres meublées à louer (libres de suite) dans appartement à prix modéré. S'adresser 31, rue d'Enghien.

On demande de suite opérateur. Prise de vues, muni de meilleures références pour *Maison d'édition sérieuse*. Ecrire au *Courrier Cinématographique* ou se présenter.

Occasion rare à vendre 10.000 mètres de films toutes marques, en noir de 10 à 20 centimes le mètre ; en couleurs de 20 à 40 centimes.
Demander listes et échantillons.

A Vendre (pour cause de maladie) **Automobile Charron** 11-18 chv., mod. 1907, 4 cyl., magneto Sims-Boch, pneus presque neufs de 815 × 105, 1 cannelé et anti ; 3 vitesses plus une arrière, grand double phaéton, entrées latérales, suspension transversale très douce, pare-brise, capote, phares, lanternes trompe, très bon état, n'a roulé que 2 ans. S'adresser au *Courrier*.

Produits bruts et Manufacturés

DE

PREMIER CHOIX

Spécialités réputées pour Professionnels

AMERICAN KINETOGRAPH

G. REYNAUD, Directeur

18, RUE HAXO, 18, MARSEILLE

LA PLUS GRANDE AGENCE DE LOCATION DU MIDI

AGENT RÉGIONAL de L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière, PARIS

4.000 Mètres de Nouveautés par semaine

350.000 Mètres de Films de stock depuis

un demi-centime par jour et par mètre

L'AMERICAN KINETOGRAPH peut fournir le Film d'Art et tous les grands Films de **400** à **1.000** mètres parus à ce jour.

L'AMERICAN KINETOGRAPH est le fournisseur de tous les grands établissements de la région.

SENSATIONNEL

" Le Film d'Art "

CAMILLE DESMOULINS

AVIS

M. G. REYNAUD avise Messieurs les Exploitants qu'il est par traité spécial **concessionnaire exclusif** pour le midi de la France des Films " **Le Film d'Art** ", **L'Abîme, la Traite des Blanches 1re, 2e et 3e série, Le Vertige, Le Carnet de Caisse d'Epargne** et le **Voleur d'Amour** et que, de ce fait, il ferait **saisir** sans préjudice des poursuites et des dommages et intérêts encourus, tout film qui ne serait pas fourni par lui.

Scanned from the collections of La Cinémathèque française

LA CINEMATHEQUE FRANÇAISE

Post-production coordinated by

MEDIA HISTORY DIGITAL LIBRARY

www.mediahistoryproject.org

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

ACLS